

de Richelieu, mort en 1641. Ces deux membres d'une branche cadette de la famille royale étaient frères d'Eugène-Marie, mort en 1673, qui eut d'Olympe Mancini (nièce du cardinal Mazarin), le célèbre prince Eugène, dont les talents militaires et les intrigues diplomatiques furent si funestes aux destinées de la France.

Des quatre gentilshommes compromis avec les princes, Jacques Grolier, lyonnais, avait été acquitté ; le comte allemand n'était sans doute pas rentré avec ses compagnons et se trouvait hors d'atteinte ; Michel Dufour avait reçu le pardon royal ; il ne restait en cause que Jean-François d'Assier de La Chassigne, lyonnais comme Grolier, fort exposé à payer pour les autres. Heureusement pour lui, les Messieurs de Soissons ne l'abandonnèrent point, et son père exerçait à la grande chancellerie son office de secrétaire du roi qui le mettait en rapports avec les personnages les plus puissants.

Ayant demandé les effets de la clémence royale, il obtint, comme Dufour, des lettres de pardon dont le texte suit, à la condition de payer 10 livres d'aumône, 1.200 livres de réparation civile et les dépens.

Ce document donne, d'après la supplique des d'Assier, une narration presque conforme à celle de Dufour et précise plus clairement la part prise par les deux princes, les véritables coupables dans la sanglante querelle dont ils ne furent pas punis.

LETTRES DE PARDON ET DE RÉMISSION

Louis par la grace de Dieu roy de France et de Navarre a tous ceux que ces presentes lettres verront salut nous avons receu l'humble supplication de Jean-François d'Assier de La Chassigne escuyer contenant que faisant ses exercices en notre Académie tenue à Paris par le sieur de Longpré, il auroit été honoré de la bienveillance de sieurs Princes de Soissons, et son temps étant finy le sieur d'Assier son père l'un de nos conseillers secrétaires ayant souhetté qu'il fit un voyage en Italie il se seroit suivant ses ordres rendu en notre ville de Lyon demeure ordinaire de son père et comme quelque temps après lesd. Princes des Soissons arrivèrent aussy en lad. ville pour aller pareillement en Italie et qu'ils y firent quelque séjour le suppliant leur rendit ses respects durant ce temps là.